

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Rema Flux

Autres désignations commerciales

N° de l'article: 102-304-00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Santé publique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	DENTAURUM GmbH & Co. KG	
Rue:	Turnstr. 31	
Lieu:	D-75228 Ispringen	
Téléphone:	+49 7231 803 0	Téléfax: +49 7231 803 295
e-mail:	info@dentaurum.de	
Internet:	www.dentaurum.com	

Information supplémentaire

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:
 07:00 - 16:15 (Mo - Do), 07:00 - 13:15 (Fr) +49 7231 803 184
 16:15 - 18:00 (Mo - Do), 13:15 - 18:00 (Fr) +49 7231 803 0

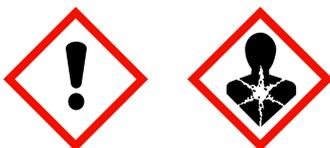
RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
 Toxicité pour la reproduction: Repr. 1B
 Mentions de danger:
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

tétraborate de disodium, pentahydrate; borax, pentahydrate
 acide borique
 quartz

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 2 de 9

P337+P313 des yeux/du visage.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Fondant

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
12179-04-3	tétraborate de disodium, pentahydrate; borax, pentahydrate			6,5 - < 35 %
	215-540-4	005-011-02-9		
	Repr. 1B; H360FD			
10043-35-3	acide borique			5,5 - < 30 %
	233-139-2	005-007-00-2		
	Repr. 1B; H360FD			
7732-18-5	water			15 - 30 %
	213-791-2			
13775-52-5	hexafluoroaluminate de tripotassium			5 - 15 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT SE 3; H315 H319 H335 H336			
14808-60-7	quartz			1 - < 15%
	STOT RE 1; H372			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Traitement médical nécessaire.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.
Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.
Éviter la formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Éviter la formation de poussière.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas inspirer les fumées. Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 4 de 9

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stockage: à température ambiante

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Santé publique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
14808-60-7	Silices cristallines, quartz	-	0,1 a		VME (8 h)	
12179-04-3	Sodium (tétraborate, pentahydraté)	-	1		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Recommandation:

Dermatril 740 Gants à usage unique. NBR (Caoutchouc nitrile). 0,11 mm

période de latence: 480 min.

REF 162-907-00 (7/S), REF 162-908-00 (8/M), REF 162-909-00 (9/L)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. dépassement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 5 de 9

de la valeur limite: Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: B E P3 EN 14387

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte	
Couleur:	blanc	
Odeur:	sans odeur	
pH-Valeur (à 20 °C):		8

Modification d'état

Point de fusion:		700 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		110 °C
Point de sublimation:		non déterminé
Point de ramollissement:		non déterminé
Point d'écoulement:		non déterminé
Point d'éclair:		non applicable

Inflammabilité

solide:		non déterminé
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Température d'inflammation:		non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:		non déterminé
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.		
Pression de vapeur:		non déterminé
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité:		1,5 g/cm ³
Densité apparente:		non déterminé
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		env. 180 g/L

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé		
Coefficient de partage:		non déterminé
Viscosité dynamique:		3000-8000 mPa·s
Viscosité cinématique:		non déterminé
Durée d'écoulement:		non déterminé
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:		non déterminé
Teneur en solvant:		non déterminé

9.2. Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 6 de 9

Teneur en corps solides:

non déterminé

Seuil olfactif: non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Acide fort

Acide sulfurique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

forte chaleur.: Formation de: Acide fluorhydrique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10043-35-3	acide borique				
	orale	DL50 > 2600 mg/kg	Rat	OECD 401	
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	FIFRA (40 CFR 163)	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 7 de 9

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Absence de données toxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
10043-35-3	acide borique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 79,7 mg/l	96 h	Tête de boule	EPA OPPTS 850.1075	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 93 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD Guideline 202	
	Toxicité pour les poissons	NOEC 6,4 mg/l	34 d	Brachydanio rerio	OECD Guideline 210	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 31,6 mg/l	21 d	Lampsilis siliquoidea	ASTM E 2455-6	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
10043-35-3	acide borique	-1,09

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
10043-35-3	acide borique	< 0.1	Oncorhynchus tshawytscha	

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

06 02 99, 12 01 99, 16 05 07

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 8 de 9

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
tétraborate de disodium, pentahydrate; borax, pentahydrate; acide borique

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30: tétraborate de disodium, pentahydrate; borax, pentahydrate; acide borique

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Abréviations et acronymesADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Rema Flux

Date de révision: 10.02.2020

Code du produit: 102-304

Page 9 de 9

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Repr. 1B; H360FD	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)